



Mercredi 08 mars 2023 – N°631

Responsable de la publication : M. le Maire de BROONS
Abonnement annuel en mairie : 25 € pour un envoi à chaque numéro
Tel : 02.96.84.60.03. E-mail : accueil.mairie@broons.fr Site Internet : www.broons.fr

INFORMATIONS MUNICIPALES

Indemnité carburant de 100€ – Comment faire la demande ?

Depuis le début de l'année, le gouvernement a mis en place une aide spécifique de 100 €, sous conditions de ressources (revenu fiscal de référence inférieur à 14 700 € par part), pour les personnes qui ont une activité professionnelle et utilisent leur véhicule pour travailler ou se rendre à leur travail. **Les 2 et 4 roues sont éligibles.**

Important : un demandeur ne peut bénéficier que d'une seule indemnité. Un même véhicule ne peut pas donner lieu au versement de plusieurs indemnités. En revanche, il sera possible pour un même foyer fiscal de bénéficier d'autant d'aides qu'il comporte d'actifs utilisant des voitures différentes.

Exemple : dans un foyer éligible avec 4 voitures et 3 actifs il pourra y avoir 3 aides (mais pas 4). Dans un foyer éligible avec 1 voiture et 2 actifs, il pourra y avoir 1 aide (et pas 2).

- Vous pouvez demander l'indemnité carburant à l'aide du formulaire dédié : <https://ict.impots.gouv.fr>.
- Votre demande devra être effectuée **avant le 31 mars 2023**.

Pratique : pour pouvoir renseigner le formulaire de demande de l'indemnité carburant, munissez-vous :

- de votre avis d'imposition (impôt sur les revenus, taxe d'habitation, taxe foncière) afin de renseigner votre numéro fiscal (situé en haut à gauche d'un avis d'imposition dans la rubrique « Vos références »).
- de votre carte grise afin de renseigner le numéro d'immatriculation et également, si l'immatriculation de votre véhicule est du type XX-000-XX, le numéro de formule (référence d'édition du certificat d'immatriculation). Le numéro de formule est situé en bas à gauche de la carte grise (ex : 2015XX12345)

L'indemnité carburant de 100 € sera versée par virement sur votre compte bancaire.

Quand tailler ses haies ?

Pour des haies mitoyennes, mais encore plus pour les bords de route, les pistes cyclables, les trottoirs, chacun doit entretenir ses haies.

En cas d'accident, le propriétaire de la haie peut-être mis en cause.

Mais quand tailler ses haies ?

Il existe depuis quelques années, un arrêté ministériel qui précise une période d'interdiction.

La raison principale est le nichage des oiseaux. Les haies sont en effet un lieu privilégié pour abriter les oisillons. On ne taille pas non plus en montée de sève.

Il faut donc tailler vos haies **avant le 1^{er} avril et/ou après le 31 juillet**. Et l'on peut ajouter qu'il en est de même pour les arbres.



FESTIVITES EN MARS (Salle des Fêtes)

Samedi 11 mars :

Bal masqué du Comité des fêtes

Dimanche 18 mars :

Loto, Amicale Laïque

ÉTAT-CIVIL

Naissances :

17/02/2023 :

Oriane BOITHEAUVILLE

20/02/2023 :

Jaycee LE GUEN

Décès :

23/02/2023 :

Mme Colette ROUVRAIS née BIZEUL, 27 rue de la Barrière, 85 ans.

23/02/2023 :

Mme Jeannine BUSSY née MAHÉ, 27 rue de la Barrière, 96 ans.

27/02/2023 :

Mme Jeannine PREAUCHAT née BREARD, 27 rue de la Barrière, 85 ans.

28/02/2023 :

Mme Jeanne COLLEU née DIEULANGARD, 2 rue du 19 Mars 1962, 95 ans.

05/03/2023 :

Mme Jane TANNOUX née ALLOT, 2 rue du 19 Mars 1962, 88 ans.

POUR MÉMOIRE

Groupe médical : 02.96.84.61.47

Groupe

Vétérinaire : 02.96.84.61.46

SAUR : 02.22.06.45.09

(Astreinte fuite d'eau et casse sur le réseau eau potable)

Maison intercommunale :

02.96.84.72.75

Déchetterie : 02.96.84.70.56

lundi, mercredi, samedi :

9h à 12h et 14h à 17h30

vendredi de 14h à 17h.

Gendarmerie : 02.96.84.60.17

lundi de 14h à 18h, mercredi

et samedi 8h à 12 et 14h à 18h

INFORMATIONS PRATIQUES

Soirée jeux - accueil périscolaire

C'est avec grand plaisir que nous vous invitons à la prochaine **soirée jeux** qui aura lieu le **vendredi 10 mars de 20h00 à 23h00 à l'accueil périscolaire**.

L'objectif est de passer une bonne soirée tous ensemble et de partager un moment de convivialité entre enfants et adultes.

La présence des parents est obligatoire, l'objectif étant de passer un moment en famille

Café des aidants de Broons

Nous vous donnons rendez-vous un mardi par mois à propos d'un thème. Autour d'un café, venez échanger votre expérience avec d'autres aidants de 14h30 à 16h00.

Mardi 14 mars 2023 : Et si je passais le relai ?

Mardi 11 avril 2023 : Ce qu'être aidant m'a appris

Les rencontres, une fois par mois, ont lieu à l'ASAD Mené Rance, 1 rue de 19 Mars 1962 à Broons.

Renseignements et inscriptions au **02.96.84.63.43**.

Cérémonie de la fin de la guerre d'Algérie

A l'occasion du 61^{ème} anniversaire du cessez le feu de la guerre d'Algérie, le comité FNACA de Broons-Trémeur organise la journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, le **dimanche 19 mars 2023**.

11h30 : cérémonie au monument aux morts et dépôt de gerbes

12h : vin d'honneur offert par la Mairie à la salle des fêtes

16h00 : rassemblement au Mémorial de Plénée-Jugon (Langouhèdre)

ENTREPRISES

Nouveauté Autosur Broons - Objectif code

Le garage Autosur (Contrôle technique Gillet) de Broons vous propose depuis février 2023 de passer votre code.

« Objectif code » est un réseau national qui permet de vous inscrire et de préparer votre code dans une agence agréée près de chez vous :

- Code de la route – permis auto
- Code de la route – permis moto
- Code du permis bateau – côtier
- Code du permis bateau – fluvial

Inscriptions : directement sur le site web **www.objectifcode.sgs.com**, puis sélectionner le Centre Objectif Code de Broons et la session qui vous convient.

Horaires : les sessions (1h) de préparation au code ont lieu du lundi matin au samedi midi, de 9h à 11h (dernière session avant midi) et de 14h à 17h (dernière session avant fermeture à 18h).

Adresse : Autosur Broons – 10 rue du Levant – Zone du Pilaga à Broons.

Contact : mail **broons@autosur.com** / tél. **02.96.84.73.58**

ENTREPRISES (suite)

Nouvelle installation - Audioprothésiste

L'agence **Sonance Audition** est ouverte dans le centre-ville de Broons depuis le 1^{er} mars 2023 et vous propose des aides auditives personnalisées, des protections anti-bruit, des tests auditifs et des accessoires d'écoute.

Pour prendre rendez-vous : 02.96.80.40.06

broons@sonance-audition.fr

Adresse : 1 rue de la Gare, à Broons

La boutique Ker Zingala

La boutique Ker Zingala organise sa braderie d'hiver le **samedi 18 mars** de 10h00 à 17h00.

Déstockage d'articles récents et de pièces vintage à restaurer : Pulls, vestes, jupes, robes, chemises, pantalons, foulards, linge de maison, accessoires...

Tout à 2 euros !

ASSOCIATIONS

Course cycliste – Circuit du Fief

Dimanche 19 mars, à partir de 13h30, l'association Team Broons Multisports organise la traditionnelle course cycliste du circuit du Fief-aux-écoliers (près du château d'eau de Broons).

13h30 : départs des 5, minimes, féminines

15h30 : départs des 1, 2, 3, 4, et cadets.

Ouvert à tous, entrée libre, buvette et petite restauration.

Conte musical / Harpe – Ecole de musique

Mercredi 29 mars à 18h à la salle des fêtes, aura lieu un conte musical et musique de chambre avec les classes de harpe des écoles de musique de Broons et de Dinan. *Ouvert à tous, entrée libre et gratuite.*

Donneurs de sang du pays de Duguesclin

Au nom des 2 000 malades transfusés chaque mois en Bretagne, l'association des donneurs remercie les personnes qui ont pris part à la dernière collecte, par leur implication dans l'organisation et par leur participation personnelle. **79 personnes ont pu donner leur sang le 6 février dernier à Broons.**

PETITES ANNONCES

A vendre :

*Poussette, Peg Perego, trio 3 en 1 (landau, cosy, poussette), 150 €, **06.77.46.78.35**.

*Barre de son, LG, cause double emploi, **07.90.83.28.72**.

*Chiots Border Collie, nés le 1^{er} janvier 2023, 150 €, **06.98.94.68.65**.

*Table ovale de salle à manger avec rallonges et 4 chaises, 96 €, **06.75.02.03.50**.

Recherche :

*broyeur à branches, faire proposition, 06.59.89.44.99 ou **02.96.86.03.08**.

Recherche la personne qui a écrit (sans nom ni adresse) un courrier à la MSA sur une feuille quadrillée. Prendre contact avec la mairie au 02.96.84.60.03.